



## LE MARIAGE PLAFONNE, LE PACS S'AFFIRME

En 2005, en Franche-Comté, 5 224 couples se sont mariés. Le nombre de mariages tend à reculer depuis l'année 2000. L'âge moyen au premier mariage approche trente ans.

Depuis sa mise en place en 1999, le PACS monte en puissance, soutenu par un rapprochement des conditions fiscales avec les époux mariés. Plus de 1 400 ont été signés en 2006 en Franche-Comté, fruit d'une augmentation annuelle moyenne de 24% depuis 2000. Le nombre de divorces atteint un niveau record en 2005 avec près de 2 900 cas en Franche-Comté.

En 2005, 5 224 mariages ont été célébrés en Franche-Comté, en hausse de 1,9% en un an. Cette légère reprise du mariage intervient après quatre années de forte baisse entre 2000 et 2004

(- 11,9%). L'année 2000 avait été marquée par une forte nuptialité. 5 819 mariages ont été comptabilisés, soit plus de 800 de plus qu'en 1995. Parmi ces mariages, certains concernent des couples, qui résident en dehors de la région. Par ailleurs, des Francs-Comtois peuvent aller se marier dans une autre région. Si on s'intéresse uniquement au

mariages domiciliés (couples résidant dans une commune de Franche-Comté), 4 862 ont été enregistrés en 2005. Le taux de nuptialité s'élève ainsi à 4,3 mariages pour mille habitants dans la région contre 4,7 pour mille en France métropolitaine. Le taux de nuptialité est plus fort dans les départements les plus urbanisés (4,5%) qu'en Haute-Saône (4,0%) et dans le Jura (3,9%). Ce taux de nuptialité plus élevé

qu'au niveau régional s'explique par la présence d'une population en moyenne plus jeune que dans les deux autres départements.

**Une union sur cinq est un remariage**

79,4% des mariages célébrés en Franche-Comté ont uni deux célibataires (premiers mariages), le reste concerne des remariages (veufs ou divorcés). En France métro-

Décroule du mariage depuis 2000

Franche-Comté	Mariages (enregistrés)	Divorces	PACS
1995	5 012	1 755	
1996	5 636	2 298	
1997	5 666	2 105	
1998	5 408	2 015	
1999	5 685	1 866	118
2000	5 819	2 283	408
2001	5 537	2 154	372
2002	5 613	2 506	462
2003	5 194	2 444	586
2004	5 126	2 791	763
2005	5 224	2 897	1 134
2006			1 415

Sources : INSEE, État-civil - Ministère de la Justice

politaine, la part des remariages atteint 19,9%. Depuis 1995, la part des remariages a progressé de 2,9 points dans la région, alors qu'elle a augmenté de 2,5 points au niveau national.

Un mariage mixte est un mariage où au moins l'un des deux conjoints est étranger. 542 mariages mixtes ont été célébrés en 2005 en Franche-Comté, soit 10,4% de l'ensemble des mariages. Cette proportion est bien en deçà de celle constatée

en France métropolitaine (17,0%). Les unions entre deux étrangers sont encore plus rares. Ils ne concernent que 1,1% des mariages de la région, contre 2,7% au niveau national.

**L'âge moyen au premier mariage frôle les 30 ans en 2005**

Dans la région comme dans le reste de la France, les gens se marient lors de leur premier

mariage à un âge de plus en plus élevé. Ce phénomène amorcé au cours des années soixante-dix s'explique par la prolongation des études, mais aussi par la difficulté de trouver un emploi stable. Enfin, le mariage intervient généralement après plusieurs années d'union libre. La banalisation de cette dernière fait que le mariage n'est plus considéré comme un sésame indispensable pour se mettre en couple. En 2005, l'âge moyen au premier mariage atteint 29,9 ans en Franche-Comté. Il est de 28,7 ans pour les femmes et de 31,2 ans pour les hommes, contre respectivement 26,4 et 28,6 ans en 1995. Cette

progression reflète surtout un étalement des mariages. L'âge modal <sup>(1)</sup> au premier mariage est ainsi passé, pour les femmes, de 24 à 25 ans entre 1995 et 2005. Si en 1995, 11,8% des femmes qui se sont mariées avaient 24 ans, elles sont moins de 10% à se marier à l'âge de 25 ans en 2005.

Les avantages fiscaux <sup>(2)</sup> associés à la douceur estivale font que les mois les plus prisés pour se marier sont les mois d'été. Ainsi, 57% des mariages ont lieu entre juin et août, plus du quart ayant lieu au cours du seul mois de juillet. En revanche, les mois de novembre et de janvier sont peu attractifs,

avec respectivement 2,7% et 1,5% des mariages.

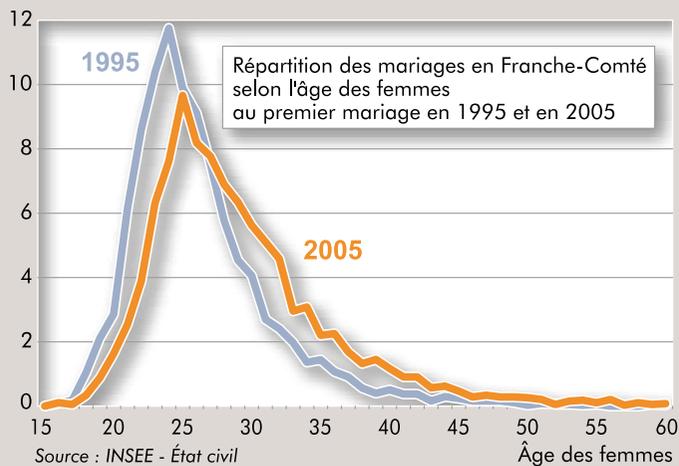
**Le PACS représente désormais une union sur cinq en Franche-Comté**

En 2006, 1 415 PACS ont été signés en Franche-Comté, soit une hausse de 25% par rapport à l'année précédente. Cette progression est du même ordre qu'en France métropolitaine. Depuis 2001, l'augmentation annuelle du

nombre de PACS dépasse toujours 24%. L'année 2005 a été marquée par une très forte croissance (+49%), en raison de nouvelles règles fiscales favorables aux partenaires (encadré). Depuis sa création en 1999, 5 258 PACS ont été signés dans la région, dont 27% pour la seule année 2006.

Depuis sa création, le PACS gagne régulièrement du terrain sur le mariage. Il représente 18% de l'ensemble des unions (mariages et PACS)

## Les Franc-Comtoises disent oui plus tard dans la vie qu'au cours de la décennie précédente

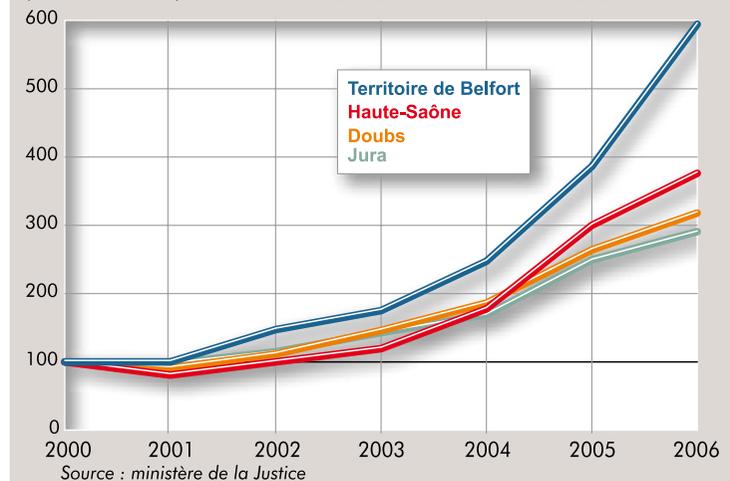


(1) Âge auquel les femmes se marient en plus grand nombre

(2) L'année du mariage, le couple fait trois déclarations, une sur les revenus communs après le mariage et deux déclarations séparées pour la période avant le mariage. Le calcul de l'impôt étant réalisé sur une base annuelle, cela conduit le plus souvent à minorer de façon conséquente le montant de l'imposition.

Évolution du nombre de PACS par département (base 100 en 2000)

## Progression du PACS plus forte dans le Territoire de Belfort



célébrées, en 2005, dans la région.

Le PACS est un mode de vie particulièrement développé dans le Doubs. Ce département (principalement le tribunal d'instance de Besançon) concentre, en 2006, un peu plus de la moitié du nombre de PACS signés en Franche-Comté

en 2005 (54%). Dans le Jura, le PACS reste relativement moins répandu que dans les trois autres départements.

De 2000 à 2006, le nombre de PACS a été multiplié par trois dans le Jura et le Doubs et par près de quatre en Haute-Saône. C'est dans le Territoire de Belfort

que la progression est la plus élevée. Depuis 2000, le nombre de PACS y a été multiplié par six.

### La barre des 3 000 divorces approchée

En 2005, 2 900 divorces ont été prononcés en Franche-Comté, en augmentation de 3,8% en un an. Après une diminution régulière à la fin des années quatre vingt dix, le nombre de divorces est reparti à la hausse depuis 2000 pour atteindre un niveau record en 2005. C'est plus de 1 000 divorces de plus qu'en 1999.

En 2005, on compte 60 divorces pour 100 mariages domiciliés en Franche-Comté, contre 55 pour 100 au niveau national. Cet indicateur rapporte l'ensemble des divorces aux mariages d'une même année. Il ne s'agit donc pas du suivi d'une cohorte de couples mariés, mais il permet néanmoins de situer l'importance

relative du divorce. Le nombre de divorces pour 100 mariages est en forte augmentation depuis la fin des années quatre vingt dix. En 1999, ce rapport était seulement de 36 dans la région, soit cinq points de moins qu'au niveau national. De 1999 à 2005, le nombre de mariages a diminué de 7%, alors que dans le même temps le nombre de divorces s'accroissait de 64%. Au niveau national, le nombre de mariages a diminué de 1% sur la même période alors que le nombre de divorces augmentait de 32%. Cette progression deux fois plus rapide du nombre de divorces en Franche-Comté place désormais la région au-dessus du niveau national pour le nombre de divorces pour 100 mariages. En 2006, 198 couples pacésés ont rompu leur contrat dans la région, chiffre similaire à celui de 2005, mais en forte hausse par rapport aux années précédentes.

Depuis 1999, 793 PACS ont été dissous en Franche-Comté, soit 15% de l'ensemble des PACS signés dans la région depuis sa création. En 2006, pendant que 100 PACS se concluaient, 14 étaient rompus. En raison de la faible ancienneté des couples en PACS relativement à ceux unis par le mariage, ce chiffre est difficilement comparable à la proportion de divorces citée plus haut. En France, 47% des divorces se déroulaient dans les dix premières années de vie commune. ■

Cathy LEONI

## Définitions

### Mariages domiciliés ou enregistrés

Les mariages domiciliés sont les mariages contractés par des couples habitant la région, alors que les mariages enregistrés sont les mariages qui ont été célébrés dans la région, quel que soit le lieu de résidence des mariés. Il y a assez peu d'écart entre ces deux approches et les évolutions d'une année sur l'autre concordent. Toutes les données se rapportent ici aux mariages enregistrés sauf le taux de nuptialité et le nombre de divorces pour 100 mariages calculés à partir des mariages domiciliés.

### Le Pacte Civil de Solidarité (PACS)

Le PACS a été mis en place par la loi du 15 novembre 1999. C'est un contrat conclu entre deux personnes physiques de sexe différent ou de même sexe pour organiser leur vie commune.

Le PACS donne de nombreux avantages aux couples le contractant :

- Depuis 2005, l'imposition sur le revenu est commune dès l'année d'enregistrement du PACS. Les règles fiscales sont identiques à celles des couples mariés. En revanche, les règles successorales sont moins favorables même si l'imposition a été assouplie. Le partenaire bénéficie d'un abattement de 46 000 euros, d'un taux de 40% sur les 15 000 euros suivants et de 50% sur le reste de la succession.

- Le partenaire non couvert par l'assurance maladie peut en bénéficier en qualité d'ayant droit.

- Dans la fonction publique, les règles du rapprochement géographique s'appliquent aux personnes liées par un PACS.

## BIBLIOGRAPHIE

« **Un solde naturel record** », *L'Année économique et sociale 2006 - INSEE Franche-Comté - juin 2007.*

« **Les ruptures d'unions : plus fréquentes, mais pas plus précoces** », *INSEE Première n°1107 - novembre 2006.*

« **Naissance, mariage, reconnaissance : un tiers souvent dans le désordre** », *le quatre pages INSEE Aquitaine, n°161 - décembre 2006.*

« **Moins de mariages et plus de PACS en Midi-Pyrénées qu'en France** », *6 pages INSEE Midi-Pyrénées, n°91 - septembre 2006.*

« **Mariages en Lorraine : un recul d'une institution** », *Données sur... INSEE Lorraine, n°41 - janvier 2006.*

INSEE Franche-Comté « le Major »  
83, rue de Dole - BP 1997  
25020 BESANÇON Cedex  
Tél : 03 81 41 61 61  
Fax : 03 81 41 61 99  
Directeur de la publication :  
Didier Blaizeau  
Rédacteur en chef :  
Patrice Perron  
Mise en page :  
Maurice Boguet, Yves Naulin

© INSEE 2007 - dépôt légal : Août 2007